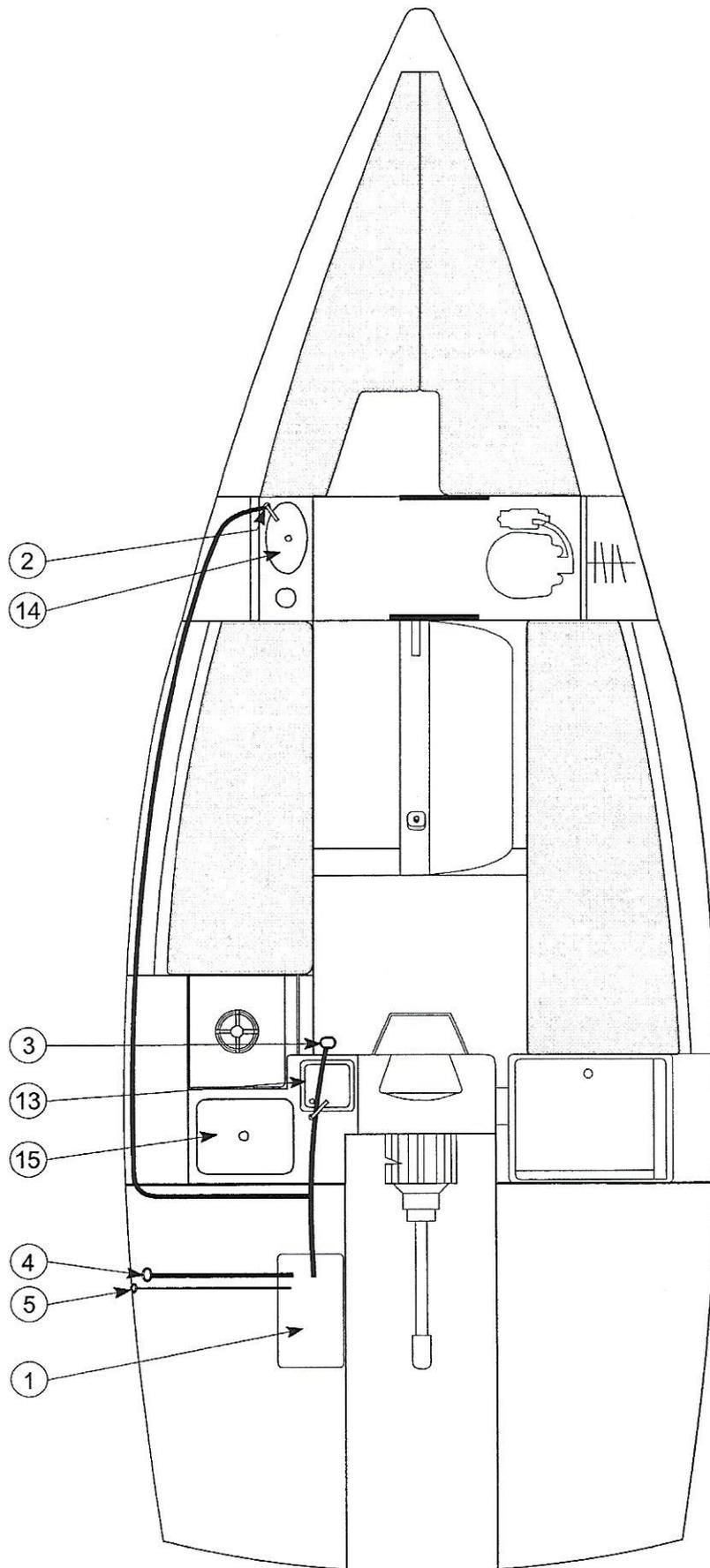


IMPLANTATION DU CIRCUIT D'EAU DOUCE

VII) CIRCUIT D'ASSECHEMENT

REP	DESIGNATION
1	Pompe de cale manuelle 0.83 l/cp
2	Pompe de cale manuelle 0.83 l/cp
3	2 Tuyaux aspirations de pompe de cale
4	Refoulement pompe de cale manuelle

Vérifiez le bon fonctionnement du circuit d'assèchement avant de partir en mer.

Prendre connaissance du fonctionnement du système d'assèchement de votre bateau :

- Localisation de la pompe manuelle et du levier permettant de l'actionner.

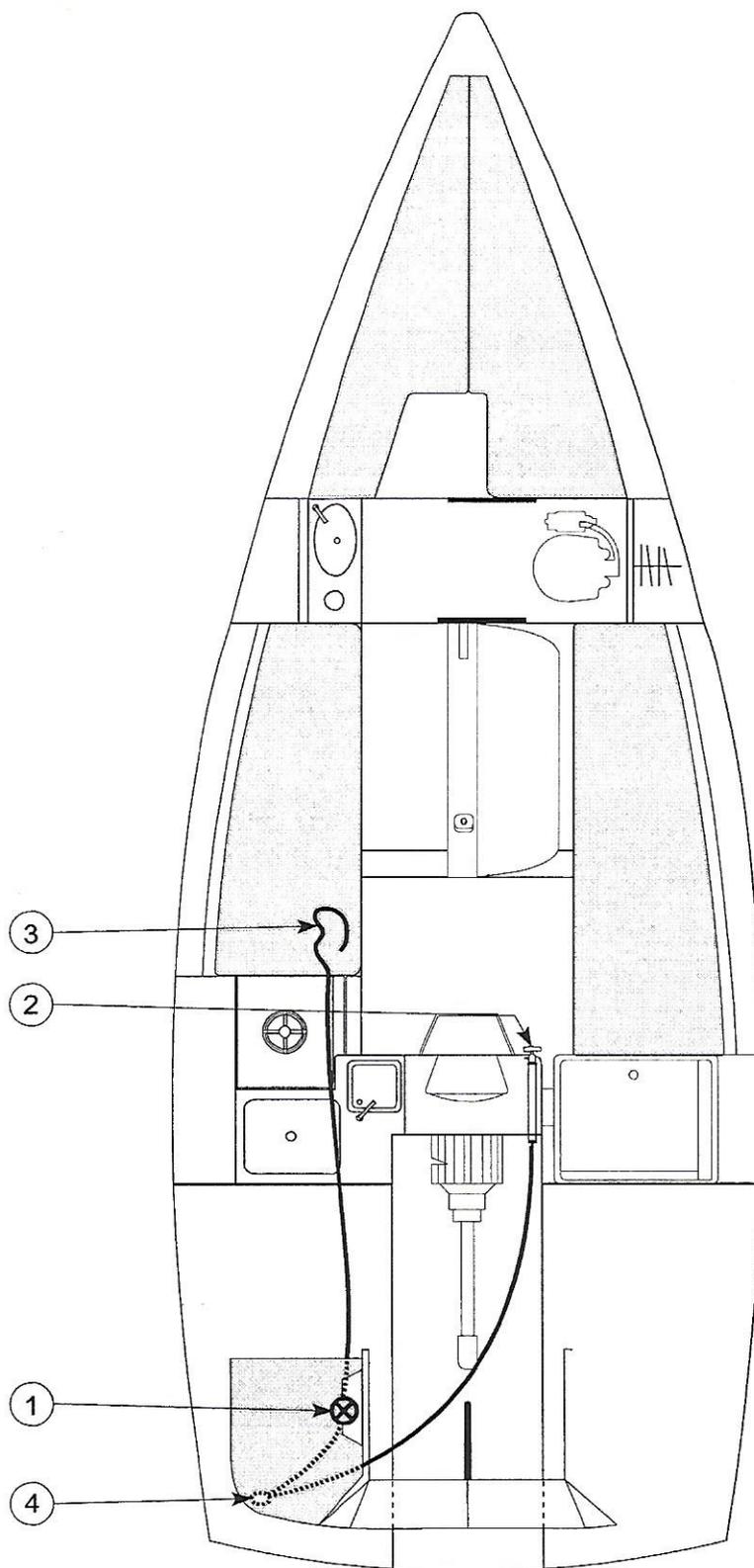
- Localisation de l'interrupteur de mise en marche de la pompe de cale électrique et le fonctionnement des éventuelles vannes (pour les bateaux équipés d'une pompe de cale électrique).

(Voir le schéma d'implantation du circuit dans le livret propriétaire)

Assurez-vous que la crépine d'aspiration de la pompe ne soit pas obstruée par des saletés.

Nettoyez régulièrement la crépine d'aspiration à la gate et le filtre du circuit dans le cas d'une pompe électrique.

IMPLANTATION DU CIRCUIT D'ASSECHEMENT



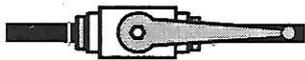
VIII) VANNES ET PASSE COQUES

Fermez toutes les vannes en quittant le bateau.

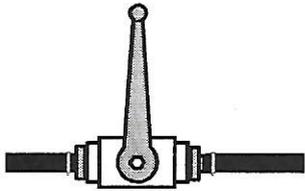
Les W-C pouvant être situés sous la flottaison, fermez systématiquement les vannes après chaque utilisation.

Veillez à fermer les vannes non utilisées avant de partir en mer. (Voir le schéma d'implantation des passes coques dans le manuel propriétaire)

Ouverture et fermeture des vannes :

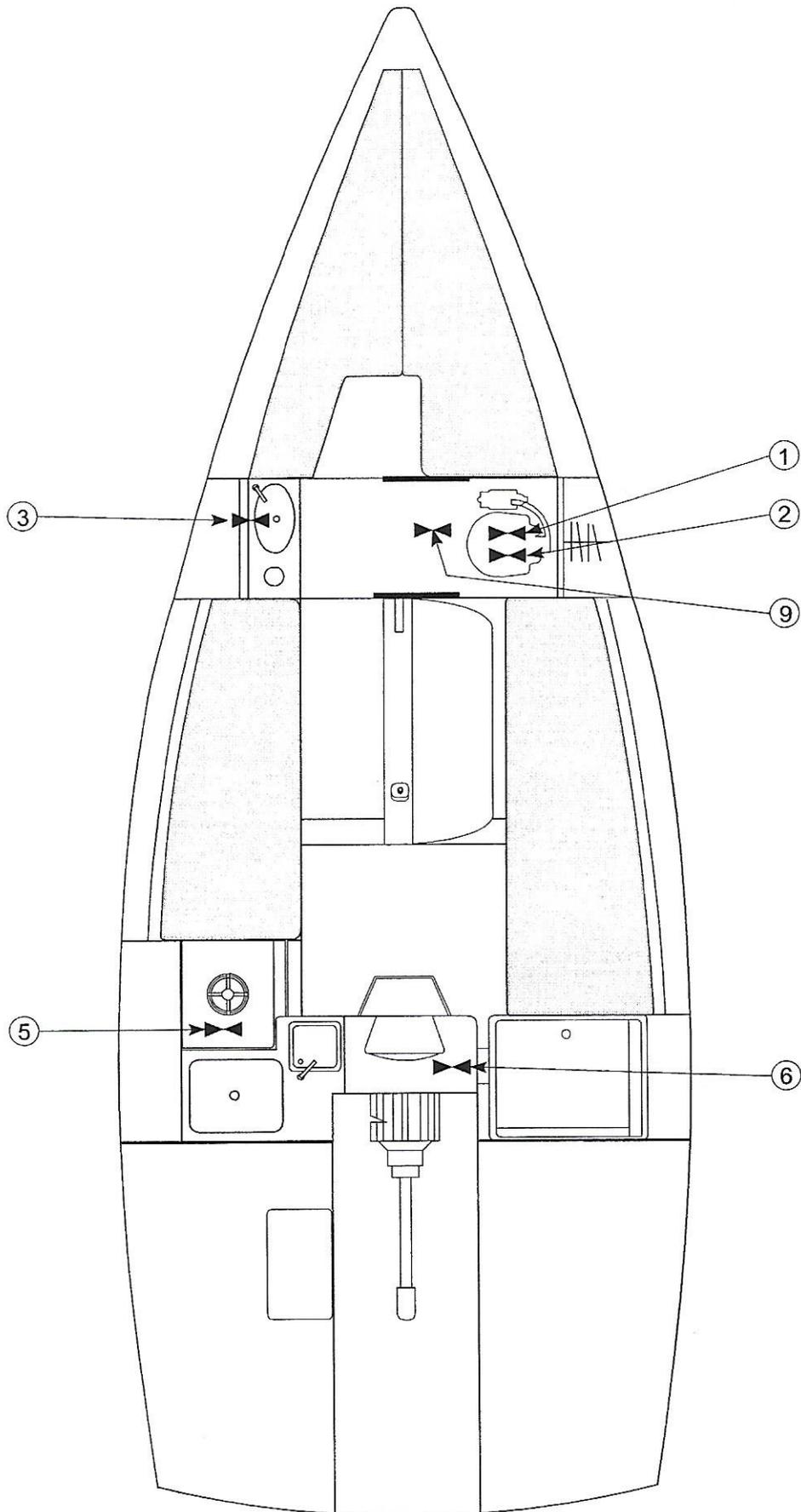


Ouvert



Fermé

REP	DESIGNATION
1	Evacuation W.C
2	Aspiration W.C
3	Evacuation lavabo
5	Evacuation évier
6	Prise eau moteur
9	Passe coque loch/sondeur

PLAN D'IMPLANTATION DES VANNES ET PASSE COQUES

IX) CIRCUITS ELECTRIQUES

Toutes les fonctions ou tableaux où le voltage n'est pas précisé sont en 12 volts.

Circuit électrique 12V

Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.

Ne jamais modifier une installation. Faire appel à un technicien qualifié en électricité marine.

Les batteries doivent être soigneusement arrimées.

Pour éviter un court circuit entre les deux pôles de la batterie, ne pas stocker d'objets conducteurs à proximité des batteries (outils métalliques,...).

Ne jamais modifier les caractéristiques des appareils de protection contre les surintensités.

Ne jamais installer ou remplacer les matériels ou appareils électriques par des composants excédant l'ampérage du circuit.

Circuit électrique 110V-220V

Certains bateaux sont équipés (en standard ou en option suivant les modèles) d'un circuit 110V ou 220V. Il convient de suivre les mesures suivantes pour éviter les risques de chocs électriques et d'incendie.

Ne pas travailler sur l'installation sous tension.

Branchez le câble bateau/quai dans le bateau avant de le raccorder à la prise de quai.

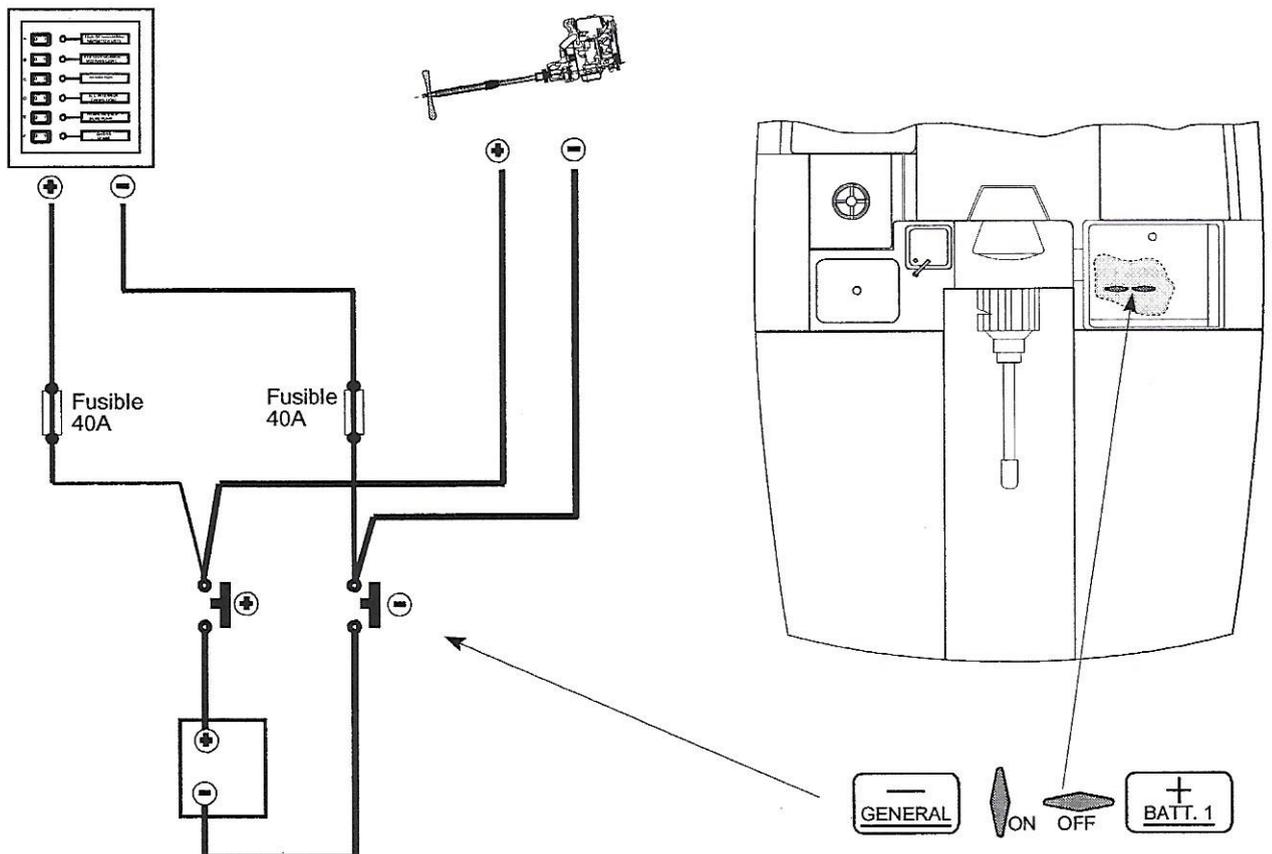
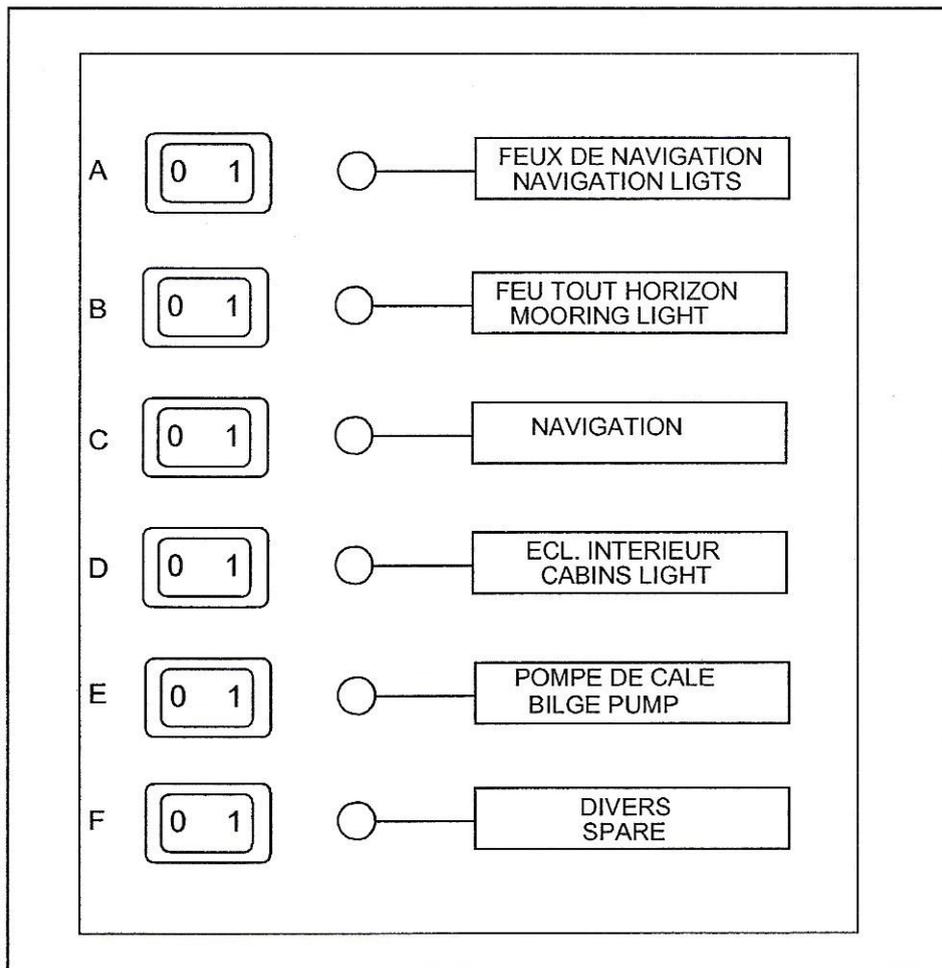
Ne pas faire tremper les prises de câble bateau/quai dans l'eau.

Coupez l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou de débrancher le câble d'alimentation bateau/quai.

Ne pas modifier les raccords du câble d'alimentation bateau/quai. N'utiliser que des raccords compatibles.

PLAN D'IMPLANTATION ELECTRIQUE

Tableau électrique 12V



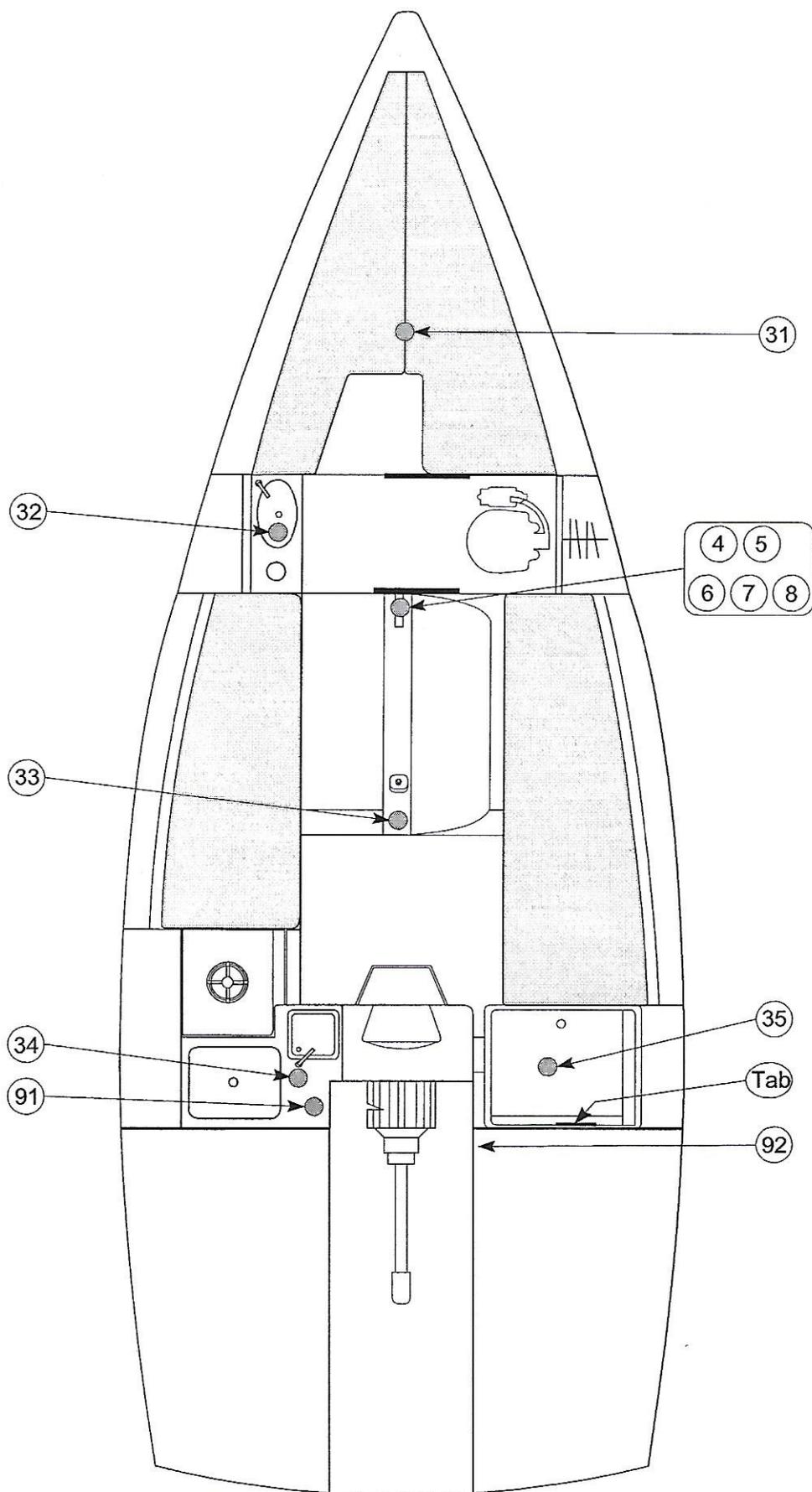
IMPLANTATION LUMINAIRE ET APPAREILS 12V

REP	DESIGNATION	FONCTION AU TABLEAU
4	Feu de tête de mât	Feux de navigation
91	Eclairage compas (option)	Feux de navigation
5	Feu de mouillage (option)	Feu mouillage
92	Alimentation répétiteur	Navigation
31	Plafonnier avec interrupteur	Eclairage intérieur
32	Plafonnier avec interrupteur	Eclairage intérieur
33	Plafonnier avec interrupteur	Eclairage intérieur
34	Plafonnier avec interrupteur	Eclairage intérieur
35	Plafonnier avec interrupteur	Eclairage intérieur
7	Projecteur de pont (option)	Divers
6	Feu de hune (option)	Non câblé
8	Négatif feu de mât	
Tab	Tableau électrique	

FONCTIONS 12V

REP	FONCTION	AMPERAGE (A)
A	Feu de navigation	10
B	Feu tout horizon	10
C	Navigation	10
D	Eclairage intérieur	10
E	Pompe de cale	10
F	Divers	10

PLAN D'IMPLANTATION DES LUMINAIRES ET APPAREILS 12V

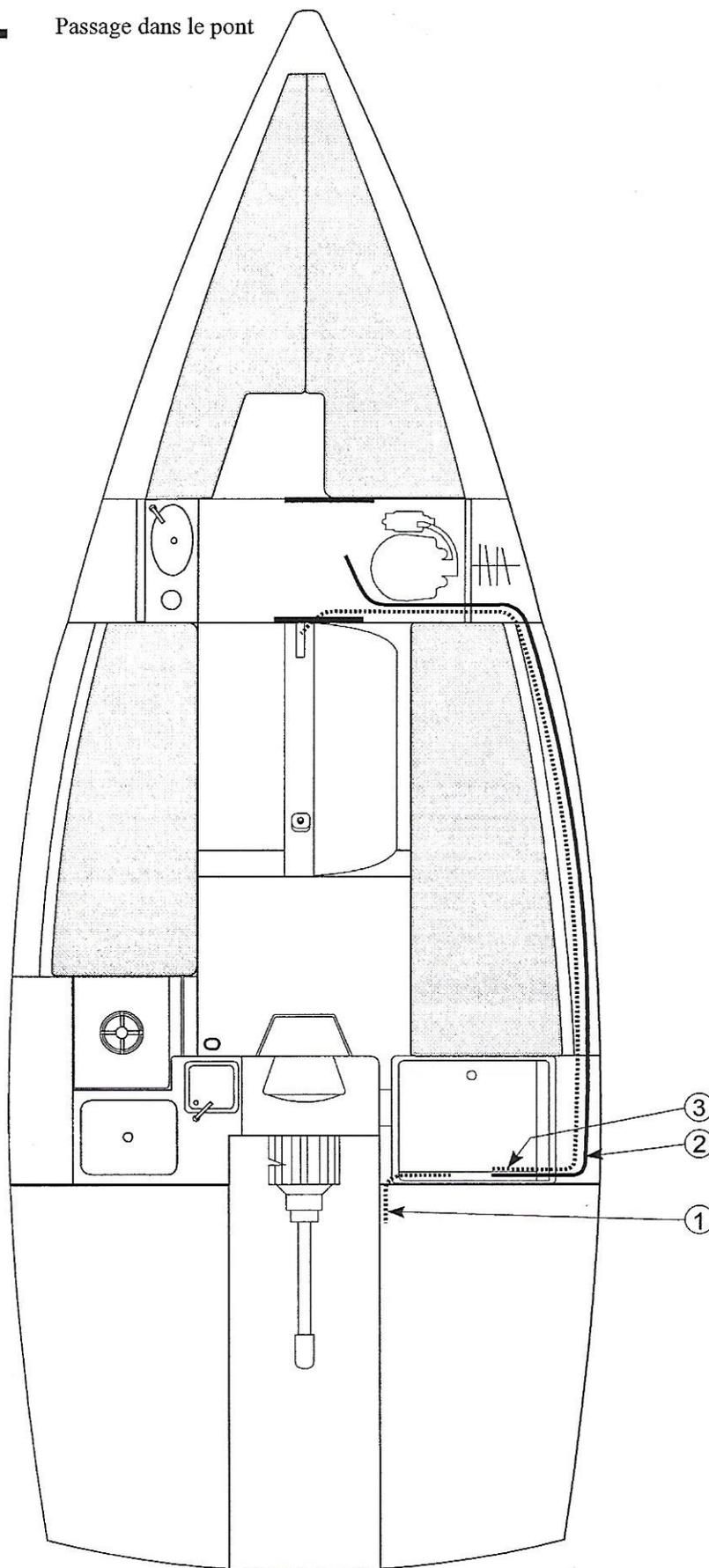


IMPLANTATION DES GAINES D'OPTIONS

REP	DESIGNATION
1	Gaine du tableau au répéteur
2	Gaine du tableau au pied de mât
3	Gaine du tableau au loch/sondeur

————— Passage dans la coque

..... Passage dans le pont



X) CIRCUIT GAZRéchaud à gaz

Le bateau est livré sans extincteur, l'application du règlement national de votre pays est sous votre responsabilité (nombre, capacité, type, emplacement).
 Nous conseillons d'installer au moins un extincteur à moins de 5 mètres de chaque couchette, à moins de 2 mètres de l'orifice extincteur du compartiment moteur, à moins de 2 mètres de tout appareil à flamme ouverte et à moins de 1 mètre du poste de barre. Nous conseillons une capacité totale des extincteurs portables de 8A/64B, chaque appareil ayant au minimum une capacité de 5A/34B. Les extincteurs à CO2 doivent être dédiés aux feux de cuisine ou aux feux électriques.

N'installez pas de matériaux inflammables au-dessus du réchaud (rideaux, papiers, serviettes, etc...).

Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque les appareils fonctionnant au gaz ou à l'alcool sont en service.

Les appareils brûlant du combustible consomment l'oxygène de la cabine et rejettent les produits de combustion dans le bateau. Il est nécessaire de ventiler le bateau lorsque les appareils de cuisson au gaz sont en service. Ne pas obstruer les trous d'aération du bateau.

Ne pas fumer ou approcher une flamme nue lors de la recherche d'une fuite de gaz ou lors du changement d'une bouteille de gaz ou toutes autres interventions sur le circuit de gaz.

En cas d'odeur de gaz ou d'extinction accidentelle des flammes (bien que l'arrivée de gaz soit coupée automatiquement en cas d'extinction de la flamme) fermez les robinets et créer un courant d'air pour évacuer les gaz résiduels. Rechercher l'origine du problème.

Pour les réchauds à bouteille incorporée, le changement de celle-ci doit se faire en dehors bateau. Faire un essai avant de remettre le réchaud dans la cuisine. Faire attention à verrouiller les articulations des réchauds après leur mise en place.

Ne pas utiliser les appareils de cuisson pour chauffer les locaux.

S'assurer que les robinets des brûleurs sont fermés avant d'ouvrir celui de la tuyauterie et de la bouteille.

Fermer le robinet de tuyauterie d'alimentation et les robinets des bouteilles lorsque les appareils ne sont pas en service.

Ne pas obstruer l'accès aux composants du circuit de gaz notamment aux robinets (bouteilles et gazinière).

Les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, doivent être changés en fonction des règlements en vigueur dans votre pays. Utiliser uniquement des tuyaux aux normes de votre pays.

Ne pas utiliser les logements des bouteilles de gaz pour stocker d'autres équipements.

Faire attention à ne pas détériorer le filetage de la bouteille sur lequel se monte le détendeur. Vérifier l'état du détendeur tous les ans et le changer si nécessaire. Utiliser un détendeur identique à ceux installés.

Veiller à ce que les robinets des bouteilles vides soient fermés et débranchés.

Ne pas utiliser de solutions à base d'ammoniac pour le nettoyage ou le repérage d'une fuite.

Réchaud à alcool

Certains bateaux sont équipés d'un réchaud à alcool.

Ne pas fumer en manipulant le combustible

Garder le combustible dans un bidon prévu à cet effet, à distance du réchaud, du moteur et de toutes autres sources de chaleur.

Suivre les préconisations du fabricant pour le remplissage des brûleurs. Ne pas verser directement l'alcool dans le brûleur par-dessus le réchaud.

N'utiliser que de l'alcool dénaturé. L'essence, le pétrole, le propane, le mazout, le fuel ou autres combustibles et matières inflammables sont à proscrire.

Essuyer immédiatement tous débordements de combustibles en dehors du réservoir du brûleur.